

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 146/04

AMR 37/003/2004 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MENACES DE MORT

HONDURAS **Sara Saucedo Flores (f)**

Londres, le 15 avril 2004

Amnesty International est préoccupée par la sécurité de Sara Saucedo Flores, dont le fils, Darwin Roberto Saucedo Flores, aurait été exécuté sommairement en 2002. Elle a reçu des menaces de mort anonymes le 12 avril et aurait été la cible d'actes d'intimidation après avoir porté plainte contre deux policiers responsables, selon elle, de la mort de son fils.

Selon les informations recueillies, le 12 avril, Sara Saucedo Flores a reçu une lettre anonyme à son lieu de travail, à Tegucigalpa. Il y était écrit : « *Tes jours sont comptés, ce qui est arrivé à ton fils n'est rien comparé à ce qui t'attend* ». Le 17 mars, alors qu'elle allait travailler, une voiture aurait percuté son taxi. Elle avait à son bord deux personnes. Sara Saucedo Flores a reconnu le passager ; il s'agirait d'un homme qui l'avait déjà harcelée, dans une voiture différente. Par ailleurs, en janvier 2004, elle aurait trouvé trois douilles d'armes à feu dans son casier, sur son lieu de travail. Sara Saucedo Flores a signalé toutes ces menaces et actes d'intimidation au ministère de la Sécurité.

Darwin Roberto Saucedo Flores, âgé de seize ans, a été arrêté le 14 février 2002 dans le quartier de La Trinidad, à Comayagua (Tegucigalpa). Libéré au bout de deux jours, il aurait dit à sa mère que la police l'avait battu. L'adolescent, soupçonné d'« *association de malfaiteurs* » en bande organisée, avait déjà été appréhendé plusieurs fois et aurait subi des mauvais traitements à deux reprises, voire plus, lorsqu'il se trouvait en détention.

La mère de Darwin Roberto Saucedo Flores a déclaré qu'en mai 2001, un policier lui avait dit qu'il arrêterait son fils à chaque fois qu'il le jugerait nécessaire et qu'un jour ou l'autre, il serait obligé de le tuer. Darwin Roberto Saucedo Flores a été vu vivant pour la dernière fois dans l'après-midi du 17 février 2002. Sara Saucedo Flores a publiquement critiqué les autorités, qui n'ont pas mené d'enquête en bonne et due forme. L'affaire a été portée devant la *Juzgado de Letras Segundo de lo Criminal* (Deuxième Cour pénale).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En février 2003, Amnesty International a publié un rapport intitulé *Tolérance zéro... pour l'impunité : exécutions extrajudiciaires d'enfants et de jeunes depuis 1998* (AMR 37/001/2003), qui dénonce une hausse sans précédent du nombre de meurtres et d'exécutions extrajudiciaires d'enfants et de jeunes au Honduras au cours des cinq dernières années. Depuis la sortie de ce rapport, Amnesty International a reçu de nouvelles plaintes concernant des enfants victimes de violations de leurs droits fondamentaux dans ce pays.

L'*Unidad Especial de Tratamiento de Muertes de Menores* (Unité spéciale d'enquête sur les morts de mineurs), créée en 2002, est chargée d'enquêter sur un nombre restreint d'affaires. Malgré les progrès réalisés, peu de responsables présumés d'homicides ont été déférés à la justice. Dans bien des cas, la procédure est entravée par le manque d'empressement des autorités à conduire des enquêtes dignes de ce nom. De plus, les témoins renoncent souvent à se manifester par crainte de représailles de la part de groupes de criminels, d'individus ou de policiers impliqués dans les homicides.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

– dites-vous préoccupé par la sécurité de Sara Saucedo Flores, dont le fils de seize ans, Darwin Roberto Saucedo Flores, a été tué en 2002 ;

– demandez aux autorités d'ouvrir, dans les plus brefs délais, une enquête approfondie et impartiale sur les menaces et les actes d'intimidation dont Sara Saucedo Flores a été la cible, y compris la lettre anonyme envoyée le 12 avril 2004 ;

– exhortez-les à traduire en justice les responsables présumés de ces agissements et à faire en sorte que Sara Saucedo Flores bénéficie des mesures de protection qu'elle juge nécessaires ;

– déclarez-vous préoccupé par le fait que personne n'a été poursuivi après la mort de Darwin Roberto Saucedo Flores, tué en février 2002 ;

– demandez instamment au gouvernement du Honduras de faire appliquer l'ensemble des dispositions existant au niveau national et international, notamment la Convention relative aux droits de l'enfant, afin que soient déférées à la justice toutes les personnes impliquées, directement ou non, dans une exécution extrajudiciaire d'enfant ou de jeune au Honduras – y compris les membres des forces de l'ordre ;

– exhortez les autorités à mener des enquêtes exhaustives, indépendantes et impartiales sur les exécutions extrajudiciaires d'enfants et de jeunes, à rendre publics les résultats de ces investigations et à traduire en justice les responsables présumés de ces actes.

APPELS À :

Ministre de la Sécurité :

Dr. Oscar Alvarez
Ministro de Seguridad Pública
Ministerio de Seguridad Pública
Edificio Poujol, 4o piso
Col. Palmira (Blvd. Morazán)
Tegucigalpa, Honduras

Télégrammes : Ministro de Seguridad, Tegucigalpa, Honduras

Fax : +504 220 4352 (si quelqu'un décroche, demandez la ligne de fax : « *tono de fax, por favor* »)

Formule d'appel : *Señor Ministro*, / Monsieur le Ministre,

Procureur général :

Sr. Ramón Ovidio Navarro Duarte
Fiscal General de la República
Fiscalía General de la República
Colonia Loma del Guijaro
Tegucigalpa
Honduras

Télégrammes : Fiscal General de la República, Tegucigalpa, Honduras

Fax : +504 221 5666

Formule d'appel : *Señor Fiscal General*, / Monsieur le Procureur général,

Commissaire national pour la protection des droits humains :

Comisionado Nacional de Protección de los Derechos Humanos
Ramón Custodio López
Avda. La Paz No. 2444
Contiguo a Galerías La Paz
Tegucigalpa, Honduras

Télégrammes : National Commissioner for the protection of Human rights, Tegucigalpa, Honduras

Fax : +504 232 6894

Formule d'appel : *Señor*, / Monsieur,

COPIES À :

Centro de Prevención, Tratamiento y Rehabilitación de las Víctimas de la Tortura y sus Familiares (CPTRT, Centre de prévention, de traitement et de réadaptation pour les victimes de torture et leur famille) :

Colonia La Reforma
Calle Principal Casa 109, contiguo a la Universidad Evangélica
Apdo Postal 53377
Tegucigalpa, Honduras

Fax : +504 236 8027 (si quelqu'un décroche, demandez la ligne de fax : « *tono de fax, por favor* »)

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Honduras dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 27 MAI 2004, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*